

DECLARATION D'ADHESION POLICE N° Z75.3.272.733

Assurance de protection juridique exclusivement réservée aux membres d'ISOLSUISSE

Preneur d'assurance :		ISOLSUISSE Association des entreprises suisses d'isolation, Auf der Mauer 11, 8001 Zürich	
Membre d'ISOLSUISSE assuré		<input type="checkbox"/> Nouvelle inscription <input type="checkbox"/> Passage à une autre variante	
N° de membre ISOLSUISSE :			
Entreprise :			
Rue / N° :		Code postal / localité :	
Prénom / nom du responsable :			
Téléphone / portable :		Email :	
Valable dès le :		Durée du contrat : 1 an avec renouvellement tacite (avec droit de résiliation annuelle)	
Variante	Somme assurée	Taux de prime	Prime annuelle minimale (hors timbre fédéral de 5%)
BASIS	CHF 300'000 / 200'000	1.50%	CHF 200
PLUS	CHF 600'000 / 300'000	2.00%	CHF 500
Couverture complémentaire	Couvertures		
COMFORT	Hypothèque légale des artisans et entrepreneurs (provisoire), droit des marchés publics, droit fiscal, droit de la protection des données, droit des travailleurs détachés, droit de la propriété intellectuelle, droit des cartels, succession d'entreprise	0.41%	CHF 250
Variante désirée :		<input type="checkbox"/> BASIS <input type="checkbox"/> PLUS	
Couverture complémentaire COMFORT (seulement possible en combinaison avec BASIS ou PLUS)		<input type="checkbox"/> JA <input type="checkbox"/> NEIN	
Somme des salaires AVS de l'entreprise (sur la base des salaires AVS de l'année 2022)			CHF
Prime annuelle brute (incl. 5% timbre fédéral)			CHF
<p>Informations relatives à la protection des données : Vos données sont traitées en toute confidentialité. En matière de traitement et de conservation des données personnelles, nous appliquons les dispositions de la loi fédérale sur la protection des données (LPD) et de son ordonnance. Vos données sont ainsi uniquement destinées à l'usage pour lequel elles ont été collectées (p. ex. établissement d'une offre/police ou envoi de documents) et ne sont pas transmises à des tiers. Toutefois, nous nous réservons le droit de les utiliser à des fins d'optimisation de produits et de marketing interne. Vous disposez d'un droit d'information ainsi que, dans certaines conditions, d'un droit de rectification, de blocage ou de suppression de vos données enregistrées sous forme électronique ou classées dans le dossier.</p>			
<input type="checkbox"/> Je suis membre d'ISOLSUISSE et j'ai reçu et lu les CGA de la Protection juridique entreprise et les CC de la couverture complémentaire.			
Lieu, date :		Signature membre d'ISOLSUISSE :	

Les principales prestations en bref

Service juridique d'ISOLSUISSE	La représentation des membres avant un procès et en dehors d'une procédure hors tribunal et hors procédure des membres
Service juridique de la CAP Protection Juridique	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Frais d'expertises et d'analyses ▪ Frais de justice, d'arbitrage et de médiation ▪ Dépens ▪ Honoraires d'avocat pour la représentation devant les tribunaux, ainsi que pour la représentation hors tribunal et hors procédure dans les domaines juridiques qui ne sont pas pris en charge par le service juridique d'ISOLSUISSE ▪ Cautions de droit pénal ▪ Frais de recouvrement pour l'encaissement de créances appartenant à la personne assurée en raison d'un cas juridique assuré ▪ Frais et émoluments des ordonnances pénales, des prononcés d'amende et des mesures administratives du Service des automobiles ▪ Frais de voyage et frais de traduction

Les principaux domaines juridiques en bref

BASIS et PLUS	<p>Seuls risques et procédures assurés :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Droit du travail ▪ Droit du bail ▪ Droit élargi des contrats ▪ Cyber-Risk ▪ Droit des assurances ▪ Droit pénal et administratif ▪ Dommages et intérêts ▪ Aide aux victimes d'infractions ▪ Hypothèque légale des artisans et entrepreneurs (définitive) ▪ Autorisations d'exploitation et de travail ▪ Concurrence déloyale ▪ Droit de voisinage ▪ Droit de la propriété ▪ Oppositions aux constructions
COMFORT	<p>Seuls risques et procédures assurés :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Hypothèque légale des artisans et entrepreneurs (provisoire) ▪ Droit des marchés publics ▪ Droit des travailleurs détachés ▪ Droit de la protection des données ▪ Droit de la propriété intellectuelle ▪ Droit fiscal ▪ Droit des cartels ▪ Succession d'entreprise

Les conditions contractuelles de la CAP Protection Juridique font foi.

Vous désirez profiter de cette **offre exclusive pour les membres d'ISOLSUISSE** ? Alors envoyez la déclaration d'adhésion à :

ARISCO Versicherungen AG
 Monsieur Ronald Bruhin
 Suurstoffe 41a
 6343 Rotkreuz
ronald.bruhin@arisco.ch | www.arisco.ch

Ou appelez-nous ! **Monsieur Ronald Bruhin**, Associate in Risk Management, se tient volontiers à votre disposition pour répondre à vos questions au +41 41 545 68 61.